

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Etaient présents** : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mmes Marie-Françoise FOURNIER, Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Mmes Fabienne VALENT-GIRAUD, Armelle MARTIN, MM. Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, MM. Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote** : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Alex AUCOUTURIER, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, Mme Corinne COMMERGAT à Mme Patricia GODARD, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, M. Patrick GUERIDE à Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Pierre AUGER

**Etaient excusés** : Mmes Mireille FAYARD, Olivia BOULANGER, Corinne TONDUF, Véronique VADIC, Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, Michèle ELIE, M. Philippe BAYOL

**Nombre de membres en exercice** : 55

**Nombre de membres présents** : 33

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote** : 14

**Nombre de membres excusés** : 8

**Nombre de membres absents** : 0

**Nombre de membres votants** : 47

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Paul BRIGNOLI

**TRANSFERT DES RESULTATS DU BUDGET EAU POTABLE EN DELEGATION au BUDGET EAU POTABLE**

**Rapporteur** : M. Eric BODEAU

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il convient de procéder à la clôture du budget Eau Potable DSP, conformément à la délibération n°230/22 du 15/09/2022.

Cette dissolution entraîne l'affectation des résultats du compte administratif « Eau Potable DSP », au budget Eau Potable.

Au vu du Compte administratif anticipé du budget Eau Potable DSP, arrêté à ce jour comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Total des produits de fonctionnement 2022	155 660,81 €
	Total des charges de fonctionnement 2022	118 957,41 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BRUT avant mise en concordance (hors subv équilibre)	36 703,40 €
	Subventions d'équilibre avant mise en concordance	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 NET avant mise en concordance (dont subv équilibre)	36 703,40 €
	<b>RESULTAT DE FONCT. ANTERIEUR REPORTE c/002</b>	<b>69 388,98 €</b>
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 CUMULE AVANT MISE EN CONCORDANCE	106 092,38 €

<b>INVESTISSEMENT</b>	Total des recettes d'investissement 2022	231 681,96 €
	Total des dépenses d'investissement 2022	253 155,70 €
	SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT 2022 avant mise en concordance	-21 473,74 €
	<b>SOLDE D'EXECUTION INVEST. ANTERIEUR REPORTE c/001</b>	<b>-20 332,47 €</b>
	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2022 CUMULE avant mise en concordance	-41 806,21 €
	EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT 2022 avant mise en concordance (solde cumulé + RAR)	-41 806,21 €

Il est proposé le transfert des excédents provisoires comme suit :

	Imputations	Montant
Section de Fonctionnement	Titre au c/778	106 092.38 €
Section d'Investissement	Mandat au c/1068	41 806.21 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les résultats anticipés du budget Eau Potable DSP,
- d'approuver le transfert des résultats provisoires du Budget Eau Potable DSP au Budget Eau Potable, tel que présenté ci-dessus ;
- de prendre ces décisions avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- d'autoriser M. le Président à réaliser les écritures nécessaires à ce transfert.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme  
Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance  
Jean-Paul BRIGNOLI

